



**HAL**  
open science

## Dire la race ? Processus de catégorisation raciale en milieu associatif et solidaire

Iris Padiou

► **To cite this version:**

Iris Padiou. Dire la race? Processus de catégorisation raciale en milieu associatif et solidaire. TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique, 2023, 78 (1), pp.1-18. 10.26034/ne.tranel.2023.3644 . hal-04414149

**HAL Id: hal-04414149**

**<https://hal.science/hal-04414149>**

Submitted on 24 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Dire la race? Processus de catégorisation raciale en milieu associatif et solidaire

**Iris PADIOU**

PLEIADE - Université Sorbonne Paris Nord, Institut Convergences Migration  
iris.padiou@hotmail.fr

This paper in sociolinguistics focuses on ordinary racializing language practices. Based on a corpus composed of oral interactions between members of a Parisian association welcoming homeless and migrant people, the paper examines the difficulty of saying the racial categories *black* and *white*. These categorization processes are described in their interactional, discursive and enunciative dimensions. These descriptions reveal that, on certain occasions, a strong tension surrounds the enunciation of racial categories. The paper then questions the relevance, from the speakers' point of view, of racial categories to describe reality.

## 1. Introduction

Lors d'une enquête ethnographique menée dans une association parisienne accueillant des personnes sans domicile et migrantes, j'ai observé l'utilisation récurrente de catégories raciales par les membres du collectif<sup>1</sup>. Les catégories *blanc* et *noir*<sup>2</sup> étaient, en effet, fréquemment utilisées par ceux-ci pour se désigner et se distinguer les uns des autres. Dans leurs discours, l'opposition entre blancs et noirs venait notamment redoubler celle entre "bénévoles" et "accueillis"<sup>3</sup>. Dans le cadre d'une recherche en sociolinguistique, je m'intéressais à la part langagière des pratiques de l'hospitalité et des relations entre les hôtes, accueillants et accueillis. Je me suis donc demandé si, du point de vue des membres de l'association, l'ordre social en vigueur au sein de l'espace associatif était un ordre racialisé, où les catégories raciales sont pertinentes pour (se) décrire et organiser les relations sociales.

Les recherches sur les questions raciales ont connu un développement tardif en France, en comparaison avec d'autres pays européens et américains. Cela a notamment été expliqué par la puissance, dans le champ politique et universitaire français, d'un "universalisme national" et républicain qui se revendique aveugle à la race (Fassin D. 2006). Depuis peu, les sciences du langage commencent toutefois, à la suite des sciences sociales, à s'emparer de

---

<sup>1</sup> Les "membres du collectif" sont toutes les personnes qui fréquentent cet espace associatif, qu'elles soient bénévoles, salariées ou accueillies par l'association.

<sup>2</sup> Selon l'Académie française (2019), les "noms de personnes considérées [sic.] comme appartenant à un peuple prennent la majuscule: un Blanc, une Blanche, un Noir, une Noire". Parce que je considère que "les blancs" et "les noirs" sont des catégories sociales et non des noms de peuples, je n'y mets pas de majuscule.

<sup>3</sup> "Bénévole" et "accueilli" sont les termes utilisés localement par les membres de l'association. Ils sont ici repris sans faire l'objet de commentaires (voir Padiou (2022: 185-198) pour une étude de ces catégories).

cet objet de recherche (voir Paveau & Telep (2022) pour une présentation de cette évolution).

Depuis une trentaine d'années, dans les sciences sociales françaises, certains chercheurs discutent de la difficulté à travailler sur la race et à mobiliser les catégories raciales (Bonnaïfous & al. 1992; Fassin D. 2006; Devriendt et al. 2018a). Les débats portent notamment sur la pertinence d'utiliser les mots de la race comme des catégories d'analyse. En sociologie, par exemple, D. Fassin (2012: 152) qualifie d'*aporie de l'énonciation performative* "le fait à la fois de vouloir combattre le racisme et même les idées raciales tout en se servant du lexique honni et contesté de la race". Stavo-Debaugue (2007) exhorte, lui, les chercheurs à se saisir sans "embarras" des catégories raciales pour que la lutte contre les discriminations gagne en efficacité. Une forte tension entoure donc l'usage de la race comme catégorie d'analyse. Mais qu'en est-il de son usage quotidien, comme catégorie de pratique?

En France, plusieurs chercheurs se sont penchés sur l'usage du mot *race* et de ses dérivés – "racisme", "antiracisme" – (Bonnaïfous & al. 1992; Devriendt & al. 2018b). Leurs travaux, pour beaucoup ancrés en analyse du discours, portent sur des corpus de textes écrits, notamment médiatiques et politiques. Toutefois, les usages oraux des catégories raciales n'ont que très peu fait l'objet d'études en sciences du langage. Une tension pèse pourtant sur leur énonciation<sup>4</sup>. Casati (2022) montre ainsi que les catégories ethno-raciales, loin d'être taboues dans les interactions quotidiennes, sont soumises à une forte réflexivité de la part des locuteurs.

C'est sur la "difficulté de dire" la race (Fassin D. 2006) au quotidien que l'étude présentée ici s'interroge. Elle s'intéresse, dans une perspective sociolinguistique, à des pratiques langagières de catégorisation raciale ordinaires, produites dans un contexte associatif et solidaire. Ces pratiques sont analysées dans leur dimension discursive et interactionnelle, et rapportées à leur situation sociale de production.

L'objectif de cette étude est double. D'une part, il s'agit de démontrer l'intérêt d'appliquer des outils d'analyse linguistiques à un objet encore peu travaillé en sciences du langage: les catégories raciales. D'autre part, il s'agit de contribuer à la réflexion sur l'activité langagière de catégorisation, en tant que lieu d'un jeu – au sens d'écart – entre langage et réalité. Le postulat est, en effet, que l'étude de l'énonciation des catégories raciales enrichira cette réflexion.

Cette étude se fonde sur des données produites lors d'une recherche de terrain menée dans une association de solidarité avec les personnes dites "en situation d'exclusion et de migration". À partir de ces données, on se demandera

---

<sup>4</sup> D. Fassin (2006: 25-26) décrit les "louvoiements", les "lapsus" et les "bégaiements" qui caractérisent, chez les personnes qu'il interroge, l'énonciation de la dimension raciale des relations sociales.

comment les membres de cette association se rapportent aux catégories raciales et dans quelle mesure elles sont rendues pertinentes pour représenter le réel.

Je commencerai par présenter le cadre théorique sur lequel s'appuie ce travail. La notion de "racialisation" (Fassin 2012) sera définie et appréhendée comme une activité de catégorisation (Sacks 1989) et d'énonciation (Authier-Revuz 1984; Ducrot 1984). Je reviendrai ensuite sur la méthodologie adoptée pour produire les données étudiées, puis présenterai leur analyse à partir de quelques exemples.

## 2. Une étude sociolinguistique des pratiques de racialisation

### 2.1 *La race, entre irréalité biologique et réalité sociale*

L'idée de race, telle qu'elle se diffuse à partir du XVIIIe siècle, fonde "les différences culturelles sur des différences biologiques et génétiques" supposées (Hall 2019: 129). Par un procédé d'"épidermisation" (Fanon 1975: 90), les cheveux, la couleur de la peau ou encore la forme du nez et des yeux deviennent les "signifiants visibles", "'lus' à même le corps", d'une structure génétique cachée (Hall 2019: 129).

L'inexistence biologique de la race fait aujourd'hui l'objet d'un certain consensus scientifique<sup>5</sup>. Toutefois, et comme le constatait déjà Guillaumin (1984: 218), "depuis que cette bombe ('la race n'existe pas') a éclaté dans le domaine des sciences de la nature, les discours racistes, les idées racistes n'ont pas changé". L'inexistence biologique des races humaines n'empêche donc en rien "la réalité sociale et psychologique des faits de race" (Guillaumin 1972: 64).

Dans ses usages ordinaires, la race est polysémique: elle peut recevoir une acception biologique et raciste, être considérée comme une construction sociale, ou renvoyer à des groupes dont les membres ont simplement en commun "des caractéristiques physiques visibles" indiquant qu'ils sont "originaires d'une zone géographique spécifique" (traduit de Hardimon 2003: 451-52). Malgré cette polysémie, l'injonction selon laquelle dire le(s) mot(s) de (la) race équivaldrait à perpétuer l'idéologie raciste occupe une position dominante<sup>6</sup>. Cette normativité discursive a une incidence sur les façons de dire la race au quotidien (Casati 2022).

---

<sup>5</sup> Sabbagh (2022: 163) parle, en effet, d'une "rebiologisation de la race" dans le champ des études génétiques et médicales.

<sup>6</sup> Pensons notamment à Emmanuel Macron qui, dans *Le Monde* le 10/11/2020 ou dans *Elle* le 01/07/2021, présente les usages scientifiques et militants des mots de la race comme "coupable[s]" de "réessentialis[er] les gens par la race" et de "casser la République en deux".

## 2.2 *La racialisation, une activité de catégorisation*

L'activité langagière de catégorisation raciale sera ici désignée par la notion de racialisation. Contrairement à la notion de racisation, qui implique un rapport d'oppression entre racisant et racisé (Guillaumin 1972: 7-8), la racialisation peut englober les processus de catégorisation raciale dans leur diversité. Comme le rappelle Fassin (2012: 165-168), la racialisation englobe trois types de pratiques: *l'assignation raciale*, qui, le plus souvent, suppose l'infériorisation de la personne racialisée; *l'identification raciale*, par laquelle un sujet se reconnaît comme racialisé et *l'objectivation*, par laquelle un observateur utilise les catégories raciales pour décrire des personnes ou rendre compte des relations sociales. La racialisation sera donc ici conçue comme un processus de catégorisation raciale ayant, ou non, des effets de hiérarchisation.

L'activité catégorielle a été largement étudiée en sciences du langage, notamment en linguistique interactionnelle. Elle est alors reliée à un problème pratique, auquel tous les sujets parlants sont confrontés: "face à un objet, une personne par exemple, comment choisir la description appropriée, étant donné qu'une infinité de descriptions possibles est référentiellement adéquate?" (Mondada & Gülich 2001: 237). Les processus de catégorisation manifestent la façon dont les individus résolvent ce problème. En choisissant de catégoriser une personne, un objet ou une activité d'une façon ou d'une autre, ils mettent en lumière "la façon dont ils produisent les activités, envisagent ces activités et organisent leur savoir à propos d'elles" (traduit de Sacks 1989: 273). Ils s'inscrivent alors dans une démarche active: ils manifestent que telle catégorie est pertinente de leur point de vue et participent, ainsi, à maintenir ou transformer l'ordre social.

Pour ranger une personne dans la catégorie sociale la plus pertinente, les individus mobilisent des raisonnements et des savoirs sur les groupes, ainsi que sur leurs conduites typiques ou attendues. Ces savoirs ordinaires sont archivés et cristallisés dans des "collections catégorielles" (Sacks 1989: 271), formées au cours de leurs expériences sociales. La collection qui nous intéressera ici est celle de la race, dans laquelle on trouve, entre autres, les "catégories de personne" (Schegloff 2007) *blanc* et *noir*. Lorsqu'une personne est rangée dans une catégorie, elle est considérée comme une représentante de celle-ci; cela équivaut à lui dire: "Souviens-toi que tu es un ceci ou un cela (une femme, un Américain, un noir, un catholique, etcetera). Autrement dit, toute action que tu entreprends est exemplaire" (traduit de Sacks 1989: 274). Le dispositif de catégorisation produit donc des attentes en termes d'activités et de rôle social.

## 2.3 *Une difficulté à dire la race*

Nous l'avons vu, "la catégorisation est un problème de décision d'appartenance qui se pose aux acteurs sociaux" (Mondada & Dubois 1995: 278). Il s'agit, pour

eux, de s'accorder sur la catégorie *la plus pertinente* dans une situation donnée. On postule que cette recherche peut se manifester, sur le plan langagier, par des "disfluences", c'est-à-dire par des perturbations du flux verbal (Pallaud & al. 2013).

Toute production langagière, notamment orale, s'élabore par "bribes", c'est-à-dire avec des interruptions, des hésitations, des troncations, des répétitions (Blanche-Benveniste 1987). Blanche-Benveniste (1987) a montré, à la suite de Jeanjean (1984), que ce "bafouillage" était "en partie réglé par la grammaire". Mais ce "dire difficile" est aussi, suivant Gardin, la manifestation d'une recherche de "l'énoncé adéquat", du "mot juste", celui qui permettrait de "dire le réel" (1988: 4). Or l'énonciation de la race pourrait être particulièrement concernée par les disfluences.

En effet, comme mentionné précédemment, il existe une tension autour du statut ontologique de la race, puisque le même mot peut désigner une réalité génétique ou sociale. Du point de vue des sujets, les mots de la race pourraient alors être perçus comme "adéquats au réel", mais "cette adéquation serait quelque peu interdite, parce que dangereuse, indécente" (Gardin 1988: 5), étant donné le risque d'être considérés comme perpétuant l'idéologie raciste. La racialisation, comme activité langagière, serait alors sous une "double tension": d'une part, celle "d'un rapport au réel extralinguistique dont la mise en mots la plus adéquate, la plus juste possible est essentielle pour les locuteurs", d'autre part, "d'un rapport aux autres tout aussi important" (Gardin 1988: 17). Les perturbations dans l'énonciation de la race pourraient alors être le signe, ou bien d'une inadéquation entre la catégorie raciale et le réel – que ce réel soit, du point de vue du locuteur, génétique ou social –, ou bien d'un rapport à la norme et à la possibilité de dire la race.

#### 2.4 *La responsabilité de l'énonciation des catégories raciales*

Le fait qu'un sujet parlant énonce des catégories raciales ne signifie pas qu'il endosse la responsabilité de leur énonciation. En effet, il existe différents procédés de mise à distance du contenu énoncé. Ce sont ceux relatifs à l'hétérogénéité [énonciative] montrée dans le discours" (Authier-Revuz 1984: 106) qui nous intéresseront ici. Deux formes d'hétérogénéité montrée seront retenues. D'abord, celle où le sujet parlant se fait observateur de son propre discours. Adoptant une position d'extériorité vis-à-vis de l'énoncé, il apparaît alors comme "maitre" du pensé et du dit (Authier-Revuz 1984: 105). Ensuite, celle où le discours renvoie à un autre acte d'énonciation et, en le marquant comme *autre*, le tient à distance.

Avec ce procédé de "mention", le propos d'autrui est "reproduit mimétiquement pour être *montré* à l'interprète" (Perrin 1994: 217). Il devient alors nécessaire de distinguer trois entités: *le sujet parlant*, "producteur empirique de l'énoncé"; *le*

*locuteur*, "l'être de discours" responsable de l'énoncé et auquel renvoient "les marques de première personne", et *l'énonciateur*, dont le point de vue est exprimé dans l'énoncé "sans que pour autant on [lui] attribue des mots précis" (Ducrot 1984: 172-206). À travers la voix empirique du sujet parlant peuvent donc dialoguer différentes voix et points de vue, attribués à des locuteurs et à des énonciateurs auxquels le sujet parlant n'est pas toujours identifié. Ce dernier peut, dès lors, se trouver déchargé de la responsabilité d'un énoncé ou d'un point de vue – dans les cas qui nous intéressent, d'un énoncé qui dit la race ou d'un point de vue qui racialise.

C'est suivant ce cadre théorique que la racialisation sera envisagée comme une activité langagière de catégorisation et considérée dans son épaisseur interactionnelle, discursive et énonciative.

### **3. Enregistrer des pratiques ordinaires de racialisation**

#### *3.1 Une ethnographie de longue durée dans un espace associatif*

Le questionnement développé ici s'inscrit dans une démarche empirique et ethnographique. Dans le cadre de ma thèse (Padiou 2022), j'ai mené une recherche sur le terrain d'une association dont l'objectif est de "renouer et maintenir le lien social" avec les personnes sans domicile et migrantes, afin de "lutter contre les exclusions". Pour ce faire, elle organise différentes activités: des cours de français, des accueils de jour, des activités culturelles, des maraudes, etc.

Les membres de cette association sont appelés "salariés", "bénévoles" ou "accueillis", suivant leur rôle au sein de l'association. Le groupe formé par les bénévoles et les salariées<sup>7</sup> est relativement homogène du point de vue du genre, de l'âge, de la classe sociale, mais aussi du phénotype. En effet, on y trouve principalement des personnes blanches. Les salariées sont une petite dizaine. Elles ont, pour la plupart, moins de trente ans et s'occupent de la gestion administrative des activités associatives. Les bénévoles ont généralement entre vingt et trente-cinq ans et sont de nationalité française. Selon nos observations, et en accord avec celles de l'Insee à l'échelle nationale (Burrigand & Gleizes 2016), les femmes des classes moyennes et supérieures y sont largement représentées. Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes, sans domicile fixe ou sans abri<sup>8</sup>. Parmi eux, beaucoup sont originaires d'Afrique de l'Ouest. À nouveau, le profil des personnes accueillies correspond à celui des personnes sans domicile en France. En effet, parmi ces

---

<sup>7</sup> Lors de mon terrain de recherche, les salariées étaient uniquement des femmes.

<sup>8</sup> Voir Yaouancq & al. (2013: 4) pour cette distinction.

dernières, plus de la moitié est née à l'étranger; parmi celles-ci, 57% sont nées en Afrique (Mordier 2016: 29).

Comme mentionné en introduction, mes observations ethnographiques sur le long terme rendent compte d'un usage récurrent, par les membres de l'association, des catégories raciales *blanc* et *noir*. Elles sont souvent articulées avec des catégories socio-spatiales (Europe-France / Afrique) et mobilisées dans des processus d'identification et de différenciation entre les personnes présentes au sein de l'association. Les analyses présentées par la suite mettront en lumière la diversité des façons de dire la race.

### 3.2 Construction du corpus de données étudié

Pendant deux ans, j'ai adopté la technique de l'observation participante (Jorgensen 1989). J'ai participé, en tant que doctorante, à différentes activités associatives, comme des cours de français ou des réunions, et mené des entretiens avec des membres de l'association, bénévoles et accueillis. Ces interactions ont été, pour la plupart, enregistrées au dictaphone.

Puisque l'on s'intéresse ici à l'énonciation des catégories raciales, j'ai construit un corpus en me focalisant sur les processus de racialisation verbalement explicites. J'ai identifié, dans les transcriptions réalisées dans le cadre de ma recherche doctorale, les passages où les locuteurs énonçaient, en français et en anglais, les catégories de personne *noir* et *blanc*. Des traductrices<sup>9</sup> ont ensuite repéré leur énonciation en grec et en turc.

Le corpus est composé de sept enregistrements où les mots *noir* et *blanc* sont mobilisés comme des catégories de personne: trois entretiens avec des bénévoles (Cécile, Véronique, Denis<sup>10</sup>), un entretien avec un accueilli (Mohamed), un cours de français, une réunion où une salariée de l'association présente celle-ci à de futurs bénévoles et la prise de parole d'un accueilli (Sidibe) lors d'une soirée sur le racisme destinée à l'ensemble des membres de l'association. Le tableau suivant répertorie les soixante-huit occurrences des catégories raciales et les classes selon qu'elles ont été énoncées en français ou dans une autre langue<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Merci à L. Albert, C. Türtük et S. Bozoni.

<sup>10</sup> Tous les prénoms mentionnés sont des pseudonymes, qui conservent certaines des indications sociales véhiculées par les prénoms d'origine – âge, genre, religion.

<sup>11</sup> La colonne "autre" englobe l'anglais, le turc et le grec.



Activité enregistrée	Locuteur	Rôle dans l'association	Nombre d'occurrences des catégories raciales			
			noir		blanc	
			français	autre	français	autre
Entretien (55mn)	Cécile	Bénévole	1	1	1	0
Entretien (1h03)	Véronique	Bénévole	1	0	1	0
Entretien (1h16)	Denis	Bénévole	2	4	0	0
Entretien (1h53)	Mohamed	Accueilli	20	25	2	3
Cours de français (1h32)	Sena	Accueilli	1	0	1	0
Soirée racisme (6mn)	Sidibe	Accueilli	1	0	2	0
Réunion bénévoles (1h48)	Laura	Salariée	0	0	2	0
		<b>Total</b>	56		12	

Tableau 1: Nombre d'occurrences des catégories raciales (n = 68)

Avant de présenter l'analyse de quelques occurrences, des remarques sur les données mettront en lien le cadre participatif et la fréquence d'utilisation des catégories *noir* et *blanc*.

Dans le corpus, la catégorie *noir* est plus fréquemment utilisée que *blanc* (56 occurrences sur 68). Cela peut s'expliquer par le fait qu'en France, la blancheur, en tant que norme, est non marquée. Guillaumin (1972: 169) rappelle ainsi que dans "l'expression 'gens de couleur' [...] ne se trouvent point compris les blancs". L'énonciation de la catégorie *noir* – catégorie marquée – est donc plus aisée. Mais si la "difficulté de dire" la race (Fassin D. 2006) est forte dans la société française, elle ne l'est souvent pas ailleurs. Ainsi, cinquante de nos soixante-huit occurrences sont produites par Mohamed, originaire de Guinée et arrivé en France trois ans avant l'entretien. Selon les situations dans lesquelles les personnes sont socialisées, les réticences à dire les catégories *noir* et *blanc* semblent donc ne pas être les mêmes.

Néanmoins, le recours aux catégories raciales pour désigner une personne physiquement présente reste rare dans le corpus (8/68). Dans ces cas-là, c'est la catégorie *noir* qui est la plus fréquemment mobilisée, et ce dans un processus d'auto-catégorisation (7/8). Ces occurrences sont toutes produites par Mohamed (6/7), qui se catégorise comme noir pendant notre échange, me catégorisant implicitement comme blanche<sup>12</sup>. Dans le cas restant, Sidibe utilise la catégorie blanc pour désigner une partie de ses interlocuteurs (voir exemple 1: "*vous les blancs*"). Dans le corpus, Denis, Véronique, Cécile et Laura n'utilisent jamais les mots *noir* et *blanc* pour se catégoriser ou catégoriser leurs

<sup>12</sup> L'occurrence restante sera présentée dans l'exemple 2.

interlocuteurs. Le fait que les personnes soient racisées<sup>13</sup> ou non a donc une incidence sur les processus de racialisation et l'utilisation, *in praesentia* ou *in absentia*, des catégories raciales.

#### 4. L'énonciation ordinaire de la race

Les énoncés présentant une activité de racialisation verbalement explicite ont fait l'objet d'une transcription très fine, suivant les conventions de transcription ICOR adaptées par Mondada (2012). Les pauses sont mesurées en centièmes de seconde et les interventions orales de l'ensemble des participants sont notées. Une telle transcription permet de rendre compte de l'élaboration de l'énonciation et d'analyser l'activité de catégorisation raciale de manière précise.

L'analyse du corpus révèle une certaine hétérogénéité dans l'énonciation des catégories raciales. On y distingue, en effet, trois types d'énonciation – facile, difficile, mise à distance –, répertoriées dans le tableau suivant.

Locuteur	Type d'énonciation			Nombre d'occurrences
	Facile	Difficile	Mise à distance	
Cécile	0	3	2	3
Véronique	0	2	0	2
Denis	2	2	4	6
Mohamed	11	1	38	50
Sena	1	1	0	2
Sidibe	2	0	1	3
Laura	0	0	2	2
<b>Total</b>	16	9	47	68

Tableau 2: Trois types d'énonciation des catégories raciales

Dans 23,5% des cas, l'énonciation est *facile*: elle est prise en charge par le sujet parlant et aucune perturbation n'affecte le flux de la parole. Dans 13% des cas, l'énonciation est *difficile*, car affectée par des disfluences (voir 2.3). Dans 69% des cas, elle est *mise à distance* par une hétérogénéité énonciative montrée (voir 2.4). L'analyse successive de cas illustrant ces trois types d'énonciation permettra de s'interroger sur la pertinence des catégories raciales, du point de vue des participants.

<sup>13</sup> Selon Mazouz (2020), le terme "racisé" désigne l'"assignation racialisante" produite par un groupe dominant pour définir "un groupe dominé comme étant une race".

#### 4.1 Quand noir et blanc sont des catégories pertinentes

Dans les interactions analysées, il arrive que les participants énoncent facilement les catégories raciales et les rendent pertinentes dans la définition du cadre participatif. C'est notamment le cas lors d'une soirée intitulée "Et si on parlait: racisme(s)?", organisée par l'association pour ses membres bénévoles et accueillis, à laquelle assistent une quarantaine de personnes. Au cours de la soirée, plusieurs participants donnent leur avis sur les origines du racisme. Sidibe, un Guinéen d'une trentaine d'années, explique la persistance du racisme par l'oubli des enseignements des "ancêtres":

##### Exemple 1

1 52:50 SID parce que/ (0.4) nous/ (.) on a oublié les ancêtres ce  
 2 qu'ils nous ont donné (0.5) vous les blancs/ (.) quand  
 3 j'ai vu en france moi j'ai moi j'ai envie de moi j'ai  
 4 envie d'apprendre le français parce qu'ils ont travaillé  
 5 (.) ils n'ont pas oublié ce que les ancêtres ont laissé  
 6 (.) c'est pour cela ils sont toujours devant (0.8)  
 7 ? ((rire))  
 8 SID voilà\ [et même si (.) même si ils font tout/ mais]  
 9 [((applaudissements)) ]  
 10 SID ils vont jamais laisser ça (.) l'aide/ là c'est quitté  
 11 où c'est quitté en afrique (1.0) sécurité socia:le aide  
 12 euh association tout ça là (0.7) je vous manque pas de  
 13 respect les français mais c'est quitté en afrique (0.3)  
 14 c'est les africains qui ont inventé tout (.) mais  
 15 pou/rquoi nous on est toujours derrière (.) et puis  
 16 toujours nous on subit on dit on est (0.3) même si un  
 17 blanc regarde un africain mal/ il va il se sent déjà  
 18 victime il ah lui là xxx (.)

Dans le tour de parole de six minutes dont est tiré cet extrait, une opposition racialisée entre l'Afrique et la France, mais aussi entre les participants à l'interaction, est produite. La répétition des pronoms de première personne du pluriel "nous" et "on" (lignes 1-2 et 14-16), renforcés à plusieurs reprises par un pronom tonique, inscrit le participant et une partie de ses interlocuteurs dans le groupe des Africains. Ces interpellations ont pour effet de les constituer en groupe, face au "vous" de l'autre partie des participants. Ce deuxième groupe est catégorisé comme celui des blancs (ligne 2) et des Français (ligne 13). La mise en scène discursive d'une rencontre hostile entre "un blanc" et "un africain" (ligne 16) participe à renforcer l'antagonisme entre les participants à la soirée. Dans ce tour de parole, l'articulation entre des catégories spatiales, nationales et raciales a pour effet de spatialiser et de nationaliser la race, et, inversement, de racialisier l'espace et la nation. Elle inscrit les participants dans deux groupes homogènes et opposés.

Ces deux groupes sont, en outre, hiérarchisés et situés dans des moments historiques distincts. Sidibe recourt, en effet, à une métaphore spatiale pour rendre compte de la différence entre Français et Africains: les premiers "sont

*toujours devant*" (ligne 6) et les seconds *"toujours derrière"* (ligne 15). Cette métaphore reproduit le "déli de co-temporalité", caractéristique de la représentation moderne du temps historique, où les hiérarchies raciales et socio-spatiales sont justifiées par une forme de discordance des temps (Fabian 2006). Ce que Sidibe conteste, ce n'est pas le mode de classification des sociétés en fonction du modèle incarné par l'Europe occidentale, mais la place que *"les Africains"* occupent dans ce classement. L'analyse de cette séquence rend compte d'une différenciation radicale entre *"nous"* et *"vous"*, à partir de l'opposition entre des catégories raciales et socio-spatiales.

Le second cas analysé illustre comment l'activité de racialisation peut être montrée comme maîtrisée par le sujet parlant. L'extrait présenté est issu de l'enregistrement d'un cours de français auquel participent quatre personnes: une bénévoles, deux apprenants et moi. À la fin du cours, Sena, un Malien d'une vingtaine d'années, parle des difficultés qu'il rencontre pour convaincre ses compatriotes de venir apprendre le français à l'association. Son argumentation repose notamment sur l'attribution, aux *"noirs"* et aux *"blancs"*, d'une vision différente de l'immigration:

#### Exemple 2:

1 01:21:07 SEN parce que c'est intéressant/ (0.6) de un/ (0.5) lui il  
 2 est arrivé ici parce que nous/ (1.4) c'est pas un mot::  
 3 bizarre quand même (.) les noirs/ c'est pas comme les  
 4 blancs (0.7) parce que de un/ quand on quitte chez nous  
 5 là-bas/ 0.6) on vient ici/ (0.7) pour chercher une vie  
 6 une vie meilleure (0.5) c'est pas une vie pour venir  
 7 étudier ou quoi

Sena actualise les catégories *noir* et *blanc*, les oppose et y associe ses différents interlocuteurs. Avec le "nous" (ligne 2), il s'affilie – ainsi que l'autre apprenant – à la catégorie *"les noirs"*. Ce mouvement d'identification est immédiatement suivi d'une différenciation radicale avec *"les blancs"*. L'affiliation de ses deux interlocutrices – la bénévoles et moi-même – à cette catégorie n'est pas verbalisée et reste implicite. L'opposition entre les deux catégories raciales s'articule néanmoins à une opposition entre les participants à l'interaction.

Le commentaire métadiscursif *"c'est pas un mot bizarre quand même"* (ligne 2-3) est particulièrement intéressant. Il précède l'énonciation des catégories raciales et actualise un discours attribué à autrui, tout en s'y opposant. En contestant le tabou qui pèse sur l'énonciation du mot *noir*, Sena le met en exergue et montre ainsi son caractère partagé. Le sujet, "commentateur de son propre dire" (Authier-Revuz 1984: 3), apparaît comme maître de son discours et montre qu'il assume le choix des mots. Il affirme leur pertinence pour décrire le réel et se positionne en contradicteur de l'attitude *colorblind*.

## 4.2 Quand l'énonciation des catégories raciales est difficile

Dans d'autres situations, la difficulté à dire les catégories raciales manifeste, à l'inverse, une tension autour de leur adéquation au réel. Leur énonciation fait alors l'objet de disfluences.

Les extraits présentés sont tirés d'un entretien réalisé avec Cécile, une bénévole d'une trentaine d'années qui anime des cours de français. Pendant l'entretien, elle me parle de l'une de ses connaissances et la présente de la façon suivante:

### Exemple 3:

1 48:42 CEC par exemple adama est mauritanien/ donc (0.4)  
 2 mauritaniens c'est une moitié d'arabes une moitié de n-  
 3 de noirs euh:: bah `fin blacks ouais c'est moitié moitié  
 4 en gros (.)

Ici, les catégories *arabe* et *noir* permettent de distinguer les membres de la collection *Mauritaniens*. Si l'énonciation du mot *arabe* ne fait pas l'objet d'hésitation, ce n'est pas le cas de *noir*. Cécile s'interrompt une première fois – "de n-" – avant d'énoncer le mot *noir* en entier. Après une hésitation marquée par "euh bah `fin" et l'allongement du "euh" pendant 0,7 seconde, elle reformule "noirs" en "blacks". La difficulté à dire le mot *noir* se résout ainsi par l'emprunt à l'anglais. Le "ouais" vient, en effet, valider le choix du mot *black* pour nommer la catégorie de personnes.

Peu après, Cécile me rapporte une conversation qu'elle a eue avec Adama:

### Exemple 4:

1 49:38 CEC ce qu'il me disait adama c'est que quand il croise un:  
 2 africain dans la rue/ (.) il sait/ d'où il vient\ (.)  
 3 juste à sa tête  
 4 IRI ah/ ouais  
 5 CEC il sait/ si c'est un soninké ou pas (0.5) et je lui dis  
 6 oui c'est vrai que nous/ si on a des touristes euh  
 7 allemands: ou norvégiens ou: `fin des gens scandinaves  
 8 ou: (0.5) ou qui viennent euh plutôt euh des pays  
 9 méditerranéens: ou on va réussir aussi à faire la  
 10 différence (0.5) comme on est pas l'habi- on a pas  
 11 l'habitude euh: vous vous allez voir un:: (.) un blanc  
 12 vous allez v- vous (0.5) vous dire euh il est européen  
 13 vous allez pas vous dire il vient de tel pays

Cécile mobilise la catégorie *blanc* (ligne 11) en rapportant son propre propos, tenu dans un échange avec Adama. Elle est donc à la fois le sujet empirique qui prononce le mot *blanc* et la locutrice responsable de l'énoncé rapporté. L'énonciation de la catégorie raciale fait l'objet de disfluences: un allongement syllabique de 0,6 seconde sur le déterminant *un* (ligne 10), une courte pause et la répétition du déterminant.

Dans l'interaction rapportée, une opposition forte est marquée entre un "*nous*", dans lequel la locutrice s'inscrit (lignes 6-10), et un "*vous*" dans lequel elle inscrit son interlocuteur (lignes 10-12). L'opposition repose principalement sur la capacité à distinguer, selon des critères phénotypiques, des représentants de groupes ethniques, nationaux ou socio-spatiaux. La présence d'"*un blanc*" dans cette série de distinctions fait des blancs un groupe social au même titre que les autres. Sur le plan "scénographique" (Maingueneau 2016), c'est toutefois Adama et non Cécile qui *voit* un blanc: c'est l'énonciateur Adama qui racialise. La catégorie raciale est donc triplement mise à distance: des disfluences affectent son énonciation, elle s'inscrit dans un discours rapporté et la perception de la race est attribuée à un autre énonciateur.

### 4.3 *Quand les catégories raciales sont mises à distance*

Dans le corpus, le fait de tenir les catégories raciales à distance passe, en de nombreuses occasions, par des procédés de mention. C'était le cas dans l'extrait précédent, où Cécile rapportait son propre énoncé. Dans d'autres cas, "le *je* du locuteur [qui dit la race] ne réfère pas à la personne qui le prononce" (Ducrot 1984: 190). Dès lors, cette dernière n'est plus celle qui rend les catégories raciales pertinentes pour décrire le réel; cette responsabilité est attribuée à autrui.

Lors d'une réunion où l'association est présentée à de futurs bénévoles, Laura, la salariée chargée de son animation, utilise à deux reprises la catégorie *blanc*. Chaque fois, un jeu de voix se forme autour de son énonciation. C'est le cas lorsque Laura insiste sur la nécessité de proposer des cours d'informatique aux personnes accueillies par l'association. Elle explique:

Exemple 5:

```
1 01:20:49 LAU moi malheureusement j'entends encore assez
2           régulièrement la phrase non c'est pas pour moi
3           l'ordinateur c'est pour les blancs (0.5) voilà cette
4           phrase-là je l'entends encore malheureusement (0.4) du
5           coup le but c'est vraiment de casser l'appréhension de
6           la machine et de dire non (.) toi aussi tu vas arriver
7           apprendre à allumer apprendre à éteindre à faire tout
8           ça c'est vraiment voilà de la mise en confiance (0.4)
```

La scène rapportée est présentée comme une interaction récurrente entre Laura et les personnes auxquelles elle propose de participer à un atelier informatique. C'est à celles-ci qu'est attribuée la responsabilité de l'énonciation de la catégorie raciale. En effet, l'usage du discours direct présente l'énoncé mentionné comme identique à celui de l'énonciation première, tant sur le plan de la forme linguistique que du contenu propositionnel (Perrin 1994). Le locuteur catégorise les personnes utilisant les ordinateurs comme blanches et s'affilie, par contraste, à la catégorie des non-blancs: "*c'est pas pour moi l'ordinateur c'est pour les blancs*" (lignes 2-3). Dans cet énoncé, l'outil informatique fonctionne

comme un critère de distinction entre blancs et non-blancs. On voit ici combien les catégories de personnes sont "riches en inférence" (Sacks 1989): du point de vue de l'énonciateur, l'affiliation à une catégorie raciale s'accompagne d'attentes en termes d'activités, de possessions matérielles, de niveau de richesse.

Laura manifeste un point de vue négatif sur cet énoncé rapporté. La mention est, en effet, précédée et suivie par l'adverbe "*malheureusement*" (lignes 1 et 4). Toutefois, le jugement exprimé ne porte pas sur la pertinence de l'usage de la catégorie raciale pour désigner les personnes à qui sont destinés les ordinateurs. Il porte plutôt sur la dimension pragmatique de l'énoncé, c'est-à-dire sur le refus du locuteur de s'inscrire en cours d'informatique. Dans un second discours rapporté, présenté comme la réponse de l'association face à ce refus, l'usage du comparatif d'égalité *aussi* dans "*toi aussi tu vas arriver*" (lignes 5-6) reconduit d'ailleurs la distinction entre blancs et non-blancs. La catégorie raciale n'est cependant pas énoncée à nouveau.

L'énonciation de la race peut également être mise à distance par l'utilisation d'autres langues que celle de l'interaction en cours. Ce procédé contribue à pluraliser les voix qui énoncent les catégories raciales. Nous avons déjà mentionné le recours à la catégorie *black* (exemple 3). Si celle-ci est aujourd'hui critiquée par les milieux antiracistes français, car considérée comme un évitement qui maintient l'axiologie négative du mot *noir* (Paveau 2021), cet emprunt à l'anglais est bien présent dans notre corpus (13/68). Ainsi, son usage est valorisé par Mohamed ("*moi je suis un noir (.) c'est mieux black*"), utilisé sans disfluece par Denis ("*notre problème c'est pas qu'ils sont blacks*") et vient résoudre l'embarras de Cécile (exemple 3).

L'extrait suivant illustre la mise à distance de l'énonciation de la race par le discours rapporté et par l'utilisation d'autres langues que le français. L'extrait est issu de l'entretien réalisé avec Mohamed. Après avoir quitté la Guinée, Mohamed a vécu plusieurs années en Turquie et en Grèce. Au cours de l'entretien, il revient sur ces années et raconte, à ma demande, comment il a appris le turc et le grec. À son arrivée à Athènes, il dormait dans un parc au centre de la capitale.

Exemple 6:

1 18:37 MOH le parc là c'est là-bas que je restais/ (0.4) tout le  
2 temps/ et: les grecs ils venaient me provoquer:/ qu'on  
3 discute/ euh des fois ils me disent zenci<sup>14</sup> (.) euh non  
noir  
4 il me dit μάρο<sup>15</sup>(0.4) c'est aussi il dit black μάρο/  
noir noir

<sup>14</sup> Le mot *zenci* est turc.

<sup>15</sup> Les termes traduits dans la suite de l'extrait sont grecs.

5 (.) j'ai dit γιατί μαύρο ρε μαλάκα (0.9) et pourquoi/  
pourquoi noir connard  
6 tu me dis:/ μαύρο (.) moi je suis pas μαύρο (0.4) et  
noir noir  
7 toi aussi/ t'es blanc/ (0.9) eh/ (.) tu (dis) άσπρο  
blanc  
8 (0.5) parce: il dit άσπρο (0.5) je dis:: (.) c'est comme  
blanc  
9 ça/ (.) j'ai commencé: leur langue

Le terme *noir* apparait ici dans un discours rapporté, sous la forme d'une assignation catégorielle. La racialisation est produite par des locuteurs grecs, qui viennent à la rencontre de Mohamed. D'abord énoncée en turc (ligne 3), la catégorie raciale est ensuite reformulée en grec: "*il me dit [noir]*". Sachant que je ne comprends pas le grec, Mohamed traduit en anglais: "*il dit black μαύρο*" (ligne 4). C'est donc la voix d'autrui qui racialise. Mais l'assignation raciale n'est pas acceptée par Mohamed. Dans l'interaction rapportée, il met en question la pertinence de la catégorie – "*pourquoi noir connard*" – et s'en dissocie explicitement: "*moi je suis pas [noir]*" (lignes 5-6). La catégorisation de ses interlocuteurs comme blancs ("*et toi aussi t'es blanc (0.9) eh*" ligne 6) est présentée, avec l'interjection "*eh*", comme un geste de défi. L'assignation à la catégorie des blancs répond à l'assignation à la catégorie des noirs.

Ligne 7, les occurrences de "*άσπρο*" (blanc) s'inscrivent dans des énoncés rapportés (« *tu (dis) [blanc]* », « *il dit [blanc]* »), dont le locuteur est à nouveau le personnage du Grec. Le segment « *parce il dit [blanc] je dis* » peut être interprété comme un commentaire méta-langagier, par lequel Mohamed justifie son recours à la catégorie *blanc*. C'est donc pour s'accorder avec son interlocuteur qu'il reprend la collection catégorielle de la race.

L'adverbe *aussi* (ligne 6) produit toutefois une relation d'équivalence entre le fait d'être noir et celui d'être blanc. Ce renvoi des interlocuteurs à leur blancheur semble affaiblir le caractère racialisant de ces catégories, et les ramener à des couleurs de peau. Mohamed rejetterait la différence raciale, mais pas phénotypique: être blanc, c'est "*aussi*" avoir une couleur.

Au cours de l'entretien, Mohamed refuse à plusieurs reprises d'être catégorisé comme noir. La catégorisation raciale émerge alors dans des récits de rencontre, où Mohamed montre le point de vue de ses interlocuteurs sur lui: objectivant, altérisant<sup>16</sup>. Il manifeste alors que, si cette catégorie raciale n'est pas pertinente de son point de vue, elle l'est bien pour ses interlocuteurs. Lorsque la catégorie raciale lui est assignée, Mohamed tend à se positionner contre la conception d'un ordre social hiérarchisé selon des critères raciaux. Mais il arrive également qu'il s'affilie à la catégorie des noirs: "*j'étais le seul noir*", "*nous les noirs*", "*moi je suis un noir*". Ces énoncés, loin de contredire le positionnement de Mohamed dans l'exemple 6, témoignent plutôt du

<sup>16</sup> Pour des analyses de ces récits, voir Padiou (2022: 358-362).



"renversement de la table des valeurs" associées à la catégorie raciale, selon qu'elle est assignée comme "stigmaté" ou revendiquée comme "emblème" (Bourdieu 1980: 69).

## 5. Conclusion

Cette étude invite à prendre davantage au sérieux les pratiques ordinaires de catégorisation raciale dans leur dimension langagière et souligne l'intérêt d'une démarche à la fois ethnographique et sociolinguistique<sup>17</sup>. Conjugée aux observations ethnographiques, l'analyse de la matérialité interactionnelle et énonciative des processus de racialisation permet, en effet, de rendre compte de leur complexité.

L'approche ethnographique a mis en lumière que la collection catégorielle de la race, loin d'être un tabou, était rendue pertinente par les membres de l'association pour rendre compte de l'organisation des relations sociales, tant à l'échelle du collectif qu'à une échelle sociale plus large. L'attention portée aux cadres participatifs dans lesquels émergeaient les catégories raciales est venue complexifier ce premier constat.

Le recours aux catégories raciales est apparu plus fréquent ou moins embarrassé chez les sujets qui ont été socialisés en Afrique (Guinée, Mali) et qui s'affilient à la catégorie des noirs. Dans l'ensemble du corpus, une certaine précaution entoure néanmoins le recours à la collection catégorielle de la race. En effet, celle-ci n'est que très peu mobilisée pour désigner les participants à l'interaction.

L'analyse fine des enregistrements de ces interactions a rendu compte de l'hétérogénéité des modes d'énonciation de la race et de son caractère polysémique. Dans le corpus, l'énonciation des catégories raciales n'est pas toujours facile. Outre les disfluences qui émergent lorsqu'il s'agit de dire les mots *noir* et *blanc*, les analyses révèlent la récurrente mise à distance de ces catégories. La responsabilité énonciative est ainsi fréquemment déléguée à un locuteur et à un énonciateur qui ne peuvent être identifiés au sujet parlant, dans le cadre d'interactions rapportées. Les analyses rendent également compte de la dynamique du sens de la race. D'une interaction à une autre, voire au cours d'une même interaction, elle peut être assignée, revendiquée ou contestée. Le sens de la race apparaît ainsi comme particulièrement fluctuant, pouvant être ramené à des différences phénotypiques ou étendu à des différences culturelles – voire intellectuelles – entre des groupes humains.

---

<sup>17</sup> L'apport de la démarche ethnographique est ici particulièrement important, puisqu'elle a permis de mettre en regard les pratiques langagières de racialisation et la disponibilité visuelle (Alcoff, 2006) des catégories de la race, pour les participants à l'interaction.

Les questionnements relatifs au fait de dire la race ne sont donc pas propres aux sciences humaines et sociales; ils traversent aussi les discours ordinaires. L'hétérogénéité des modes d'énonciation des catégories raciales, mise en lumière dans cet article, en témoigne.

## BIBLIOGRAPHIE

- Académie française (2019): Nadia T. (France). Dire, ne pas dire [En ligne]. Disponible: <https://www.academie-francaise.fr/nadia-t-france> (28/06/2023).
- Alcoff, L. M. (2006): *Visible identities: race, gender, and the self*. Oxford (Oxford University Press).
- Authier-Revuz, J. (1984): Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, 73, 98-111.
- Blanche-Benveniste, C. (1987): Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage. *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 36(1), 123-157.
- Bonnaïfous, S., Herszberg, B. & Isreal, J-J. (1992): Sans distinction de ... race. *Mots. Les langages du politique*, 33.
- Bourdieu, P. (1980): L'identité et la représentation: éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35(1), 63-72.
- Burricand, C. & Gleizes, F. (2016): Trente ans de vie associative. *Insee première*, 1580.
- Casati, N. (2022): "On est bien obligé de le dire à un moment donné" Affrontements méta-lexicaux sur les catégorisations ethnoraciales. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 43, 75-91.
- Devriendt, É., Monte, M. & Sandré, M. (2018a): Analyse du discours et catégories "raciales": Problèmes, enjeux, perspectives. *Mots. Les langages du politique*, 116, 9-37.
- Devriendt, É., Monte, M. & Sandré, M. (2018b): Dire ou ne pas dire la "race" en France aujourd'hui. *Mots. Les langages du politique*, 116.
- Ducrot, O. (1984): Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. In *Le dire et le dit*. Paris (Les Éditions de Minuit), 171-233.
- Fabian, J. (2006): *Le temps et les autres: Comment l'anthropologie construit son objet*. Toulouse (Anacharsis).
- Fanon, F. (1975): *Peau noire, masques blancs*. Paris (Éditions du Seuil).
- Fassin, D. (2006): Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale. In E. Fassin & D. Fassin (eds.), *De la question sociale à la question raciale*. Paris (La Découverte), 17-36.
- Fassin, D. (2012): Ni race, ni racisme. Ce que racialiser veut dire. In D. Fassin (éd.), *Les nouvelles frontières de la société française*. Paris (La Découverte), 147-172.
- Fassin, E. (2006): Aveugles à la race ou au racisme? Une approche stratégique. In E. Fassin & D. Fassin (eds.), *De la question sociale à la question raciale*. Paris (La Découverte), 106-30.
- Gardin, B. (1988): Le dire difficile et le devoir dire. *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 39(1), 1-20.
- Guillaumin, C. (1972): L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. *Publications de l'Institut d'Études et de Recherches Interethniques et Interculturelles*, 2(1), 3-247.
- Guillaumin, C. (1984): Avec ou sans race ? *Le Genre humain*, 11(2), 215-222.
- Hall, S. (2019): *Identités et cultures 2. Politiques des différences*. Amsterdam (Éditions Amsterdam).
- Hardimon, M. O. (2003): The ordinary concept of race. *Journal of Philosophy*, 100(9), 437-455.

- Jeanjean, C. (1984): Les ratés c'est fa fabuleux. Etudes syntaxiques des amorces et des répétitions. *Linx*, 10(1), 171-177.
- Jorgensen, D.-L. (1989): Participant observation. A methodology for human studies. Newbury Park (Sage Publications).
- Maingueneau, D. (2016): Chapitre 7. La scène d'énonciation. In *Analyser les textes de communication*. Paris (Armand Colin), 83-90.
- Mazouz, S. (2020): Racialisation ou racisation ? Carnet de recherche Racismes [En ligne]. Disponible: <https://racismes.hypotheses.org/173> (28/06/2023).
- Mondada, L. (2012): Conventions de transcription. Universität Basel.
- Mondada, L. & Dubois, D. (1995): Construction des objets de discours et catégorisation: Une approche des processus de référenciation. *TRAVaux NEuchâtelois de Linguistique (Tranel)*, 23, 273-302.
- Mondada, L. & Gülich, E. (2001): Analyse conversationnelle. In G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (éds.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Tübingen (Niemeyer), 196-250.
- Mordier, B. (2016): Introduction de cadrage: Les sans-domicile en France: Caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012. *Économie et statistique*, 488-489, 25-35.
- Padiou, I. (2022): L'hospitalité en pratiques. Etude sociolinguistique de la relation d'accueil en milieu associatif et solidaire [Thèse de doctorat]. Université Paris Est Créteil.
- Pallaud, B., Rauzy, S. & Blache, P. (2013): Auto-interruptions et disfluences en français parlé dans quatre corpus du CID. TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [En ligne], 29. Disponible: <https://journals.openedition.org/tipa/995> (28/06/2023).
- Paveau M.-A. (2021): Novas proposições sobre a linguística popular: metadiscursos militantes e crianças-linguistas. in R. Leiser Baronas, M. I. Pagliarai Cox (éds.), *Linguística popular/Folk Linguistics. Práticas, proposições e polêmicas*, Campinas (Pontes Editores), 27-50. Traduction disponible: <https://hal.science/hal-03328498/document> (28/06/2023).
- Paveau, M.-A. & Telep, S. (2022): Présentation. D'une réalité langagière et discursive des faits de race. *Langage et société*, 177(3), 17-36.
- Perrin, L. (1994): Mots et énoncés mentionnés dans le discours. *Cahiers de linguistique française*, 15, 217-247.
- Sabbagh, D. (2023): De la race en sciences sociales (France, XXIe Siècle): éléments pour une synthèse comparative. *Politix*, 140(4), 127-89.
- Sacks, H. (1989): Lecture Six: The M. I. R. Membership Categorization Device (Harvey Sacks Lectures 1964/1965). *American Sociological Review*, 12(3/4), 271-281.
- Schegloff, E. (2007): Categories in action: Person-reference and membership categorization. *Discourse Studies*, 9(4), 433-461.
- Stavo-Debauge, J. (2007): L'invisibilité du tort et le tort de l'invisibilité. *EspacesTemps.net* [En ligne]. Disponible: <https://www.espacestemp.net/articles/invisibilite-du-tort-et-le-tort-de-invisibilite> (28/06/2023).
- Yaouancq, F., Lebrère, A., Marpsat, M. & al. (2013): L'hébergement des sans-domicile en 2012. *Insee première*, 1455.